CHU de POITIERS

Construction d'un bâtiment IRM - SCANNER



MAITRISE D'OUVRAGE

CHU de POITIERS
2 rue de la Milétrie CS 90577
86021 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 44 44 44

Bureau de contrôle : BUREAU ALPES CONTROLE
3 rue de la Goélette
86280 SAINT BENOIT
Tél :05 45 70 36 88

Coordonnateur SPS : Stéphane ROZE (CHU POITIERS)
2 rue de la Milétrie CS 90577
86021 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 44 48 96

Coordinateur SSI : EXPERTIGNIS
65 avenue du Portugal
82000 MONTAUBAN
Tél : 06 74 35 59 35

OPC : ACT86
23 rue Maryse Bastié
86580 BIARD
Tél. 06 98 04 22 69

MAITRISE D'OEUVRE

Architecte mandataire : TLR Architecture & Associés
13 rue Roger Mirassou
33800 BORDEAUX
Tél. :05 57 59 04 70

Architecte associé : CORSET ROCHE & Associés
5 rue de la Marne
86000 POITIERS
Tél : 05 49 58 39 26

Economie de la construction : AEC Ingénierie
13 rue Roger Mirassou
33800 BORDEAUX
Tél. :05 56 33 95 00

BET TCE : AEC Ingénierie
13 rue Roger Mirassou
33800 BORDEAUX
Tél. :05 56 33 95 00

BET VRD sous-traitant AEC : VIATEC ECO
8 mail Barthélémy Thimonnier
77185 LOGNES
Tél. :01 64 26 71 24

Lot 07 MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENTS

Date : Juillet 2026

ECHELLE : SO

DOSSIER DCE

CODE PROJET	PHASE	EMETTEUR	LOT	NIVEAU	ZONE	TYPE	NUMERO	INDICE
GIS	DCE	AEC	ARC	-	-	PE	07	

Sommaire

1 DISPOSITIONS ET PRESCRIPTIONS GENERALES DE TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES 3

1.1 OBSERVATIONS GENERALES 3

1.2 NORMES ET REGLEMENTS 3

1.3 QUALITE DES MATERIAUX 4

1.3.1 Matériaux 4
1.3.2 Caractéristiques des bois 4
1.3.3 Panneaux agglomérés 4
1.3.4 Panneaux contreplaqués 5
1.3.5 Colles 5
1.3.6 Echantillons 5

1.4 SUJETIONS D'EXECUTIONS ET DE MISE EN OEUVRE 5

1.4.1 Prise en compte des contraintes sismiques 5
1.4.2 Généralités 5
1.4.3 Assemblage des pièces de menuiseries 5
1.4.4 Joints embrevés 5
1.4.5 Indépendance des ensembles 6
1.4.6 Huisserie et bâtis dormants 6
1.4.7 Réservations, implantations, pose et fixation 6

1.5 QUINCAILLERIE 7

1.5.1 Niveau de qualité 7
1.5.2 Les coffres 7

1.6 LIMITES DE PRESTATIONS 7

1.6.1 Avec le lot Gros Oeuvre 7
1.6.2 Avec le lot Plâtrerie 7
1.6.3 Avec le lot Peinture 7
1.6.4 Avec le lot Electricité 7

1.7 PROTECTION DES OUVRAGES 7

1.7.1 Traitement des bois 7
1.7.2 Protection des pièces métalliques 8
1.7.3 Stockage sur chantier 8
1.7.4 Protection provisoire 8

1.8 TOLERANCE DE POSE 8

1.8.1 Tolérance de pose des menuiseries 8
1.8.2 Tolérance de pose des huisseries 8
1.8.3 Tolérance de jeu des ouvrants 8

1.9 NOTE SUR LA DESCRIPTION DES TRAVAUX 8

1.10 PERFORMANCES ACOUSTIQUES 8

2 DESCRIPTIONS DES TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES 10

2.1 BLOC-PORTE : QUINCAILLERIE ET ACCESSOIRES 10

2.1.1 Mécanisme de fermeture/ouverture/maintien 10
2.1.2 Contrôle d'accès 10
2.1.3 Protection des portes 10
2.1.4 Anti-panique et ouverture rapide 10
2.1.5 Système de fermeture : serrure, cylindre 10
2.1.6 Organigramme des clés 10
2.1.7 Cylindres provisoires 11
2.1.8 Garniture et accessoires (béquillages) 11
2.1.9 Divers 11

Sommaire

2.2 BLOC-PORTE DE DISTRIBUTION DES LOCAUX COURANTS 11
2.2.1 Bloc-porte courant (PF 1/2 h ou E30) 11
2.2.1.1 Bloc-porte courant sans exigence acoustique 12
2.2.1.2 Bloc-porte courant acoustique 12
2.2.2 Cas particulier des portes coulissantes en applique 12
2.2.3 Cas particulier des portes Ellipses 12
2.2.4 Cas particulier des portes avec protection anti-X 13
2.3 BLOC-PORTE DE DISTRIBUTION DES LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS 13
2.3.1 Bloc porte des locaux à risques moyens (EI30 ou CF 1/2 h) 13
2.3.2 Bloc porte des locaux à risques importants et VTP (EI60 ou CF 1h) 14
2.4 PORTE DE GAINE ET PLACARD TECHNIQUE, TRAPPE 14
2.4.1 Portes des gaines et placards techniques 14
2.5 ENSEMBLES VITRES INTERIEURS 15
2.6 PAILLASSE ET MOBILIER 15
2.6.1 Plan de travail 15
2.6.2 Plans résine 16
2.6.3 Etagères 17
2.6.4 Banque d'accueil 17
2.6.5 Pour tous ces ensembles 18
2.7 PROTECTIONS MURALES 18
2.7.1 Protections murales par bandes PVC 18
2.7.2 Cornières d'angle 18
2.7.3 Protection gaine support WC 19
2.8 PLACARD 19
2.8.1 Placard rapporté locaux divers 19
2.9 DIVERS OUVRAGES DE MENUISERIE 19
2.9.1 Pose de petits équipements 19
2.9.2 Tablettes stratifiées 20
2.9.3 Poteaux d'about 20
2.9.4 Tablette d'allège et tableau 20
2.9.5 Patères 21
3 ANNEXE : TABLEAU DE PORTES 22

1 DISPOSITIONS ET PRESCRIPTIONS GENERALES DE TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES

1.1 OBSERVATIONS GENERALES

Il est précisé aux entrepreneurs que pour tous renseignements concernant les dispositions prévues pour les autres corps d'état, qui peuvent interférer ou avoir des incidences pour leur propre lot, ils sont tenus de se référer aux devis descriptifs, plans ou toutes pièces de dossier du ou des lots correspondants.

En particulier, outre les CCTP des autres corps d'état, les entrepreneurs doivent prendre connaissance et intégrer dans leurs offres, les prestations qui leur sont affectées dans les pièces communes administratives ou techniques : CCAP, PGCSPS, Rapport initial du contrôleur technique, CCTP TCE- Préambule commun, Cahier des limites de prestations, Tableaux de localisation.

Les différentes pièces écrites, comme les plans dans leur expression graphique, ont été rédigées aussi exactement que possible afin de renseigner les entrepreneurs avec le maximum de précisions. Il convient toutefois de signaler qu'aucune pièce ne peut être considérée comme élément à caractère limitatif par rapport aux prestations à fournir.

Par le seul fait de soumissionner, chaque entrepreneur reconnaît avoir examiné avec soin toutes les pièces du dossier et avoir signalé aux Maîtres d'œuvre les imprécisions, omissions ou contradictions qu'il aurait pu relever et que toutes solutions y ont été apportées, ou qu'il a personnellement envisagé et pris à son compte toutes mesures propres à y remédier.

De ce fait, aucune omission ou insuffisance de précision, défaut de prévisions de la part de l'entrepreneur, faute de compléments d'études ou tous autres motifs ne sauraient être invoqués par lui, après remise des offres comme en cours d'exécution, pour le soustraire ou tenter de réduire l'importance de ses obligations.

De même, aucun entrepreneur ne pourrait non plus réclamer de supplément en s'appuyant sur ce que des désignations mentionnées sur les plans et devis pourraient présenter d'inexact, d'incomplet ou de contradictoire, ou sur des omissions évidentes qui pourraient se révéler, mais également non dénoncées avant la remise des offres.

Les pièces écrites ou graphiques des marchés pour l'ensemble des corps d'état constituent un tout (chacune des pièces se complétant) que chaque entreprise contractante doit considérer et connaître dans son ensemble.

Par ailleurs, il est fait rappel du prix global et forfaitaire des prestations à réaliser.

1.2 NORMES ET REGLEMENTS

Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art et à la réglementation applicable en France telle qu'elle se trouvera être en vigueur à la date de remise des offres.
En particulier, les travaux seront conformes aux prescriptions techniques contenues dans les lois, décrets, arrêtés et circulaires applicables en France, ainsi que dans les cahiers des clauses techniques générales, les documents techniques unifiés (cahier des charges, cahier des clauses spéciales, cahier des clauses techniques, mémento), les normes, les avis techniques, les exemples de solutions et/ou le(s) document(s) suivant(s) - liste non limitative et donnée à titre indicatif :

- Les Documents Techniques Unifiés applicables aux travaux de ce corps d'état et en particulier :

- DTU 34.1 (NF P 25-201) : Ouvrages de fermeture pour baies libres
- DTU. 35.1 Menuiseries métalliques
- DTU 35.1 (P 24-802) : Cloisons démontables
- DTU 36.2 (P 23-202) : Menuiserie intérieures en bois
- DTU 36.3 (P 21-220) : Escaliers en bois et garde-corps associés
- DTU 39 (P 78-201) : Travaux de miroiterie-vitrerie

- Les Normes Françaises applicables aux travaux de ce corps d'état et en particulier les normes :

- NF B 50 001 Nomenclature des bois

- NF B 50 002 Vocabulaire des bois
- NF B 51 001 Caractéristiques technologiques et chimiques des bois
- NF B 51 002 Caractéristiques physiques et mécaniques des bois
- NF B 52 001 Règles d'utilisation du bois dans la construction
- NF B 53 100 Sciage des bois régionaux
- NF B 53 501 Classement d'aspect des bois indigènes feuillus
- NF B 53 502 Classement d'aspect des bois indigènes résineux
- P 29.201: Menuiseries en bois,
- P 29.300: Menuiserie en bois,
- P 29.301: Blocs-portes palières
- P 29.302: Portes planes intérieures en bois,
- P 29.303: Portes planes intérieures de communication,
- P 29.304: Portes planes intérieures palières,
- P 29.306: Blocs-portes palières,
- P 29.502: Blocs-portes pare-flamme et coupe-feu 1/2 h.
- NF S 61 937 : Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S.)

- la Règle professionnelle - Cloisons mobiles
- la Règle professionnelle - Fabrication et recommandations de mise en œuvre des huisseries, bâtis et cadres métalliques en tôle d'acier fabriqués industriellement et destinés aux portes intérieures en bois
- les Avis Techniques et prescriptions des fabricants et fournisseurs,
- le Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique - Livre III
- le Code du Travail livre II, Titre III, Chapitre II : hygiène, sécurité et conditions de travail,
- Arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement,
- d'une façon générale, l'ensemble des textes administratifs, réglementaires (lois, décrets, arrêtés, etc.), normatifs (normes, DTU et règles de calcul), codificatifs (Avis techniques, CPT, etc.), applicables à l'opération tant en ce qui concerne la nature des travaux à réaliser que le type de construction concerné et que la nature du marché de travaux passé.

1.3 QUALITE DES MATERIAUX

1.3.1 Matériaux

Le matériel, les produits et matériaux énumérés dans le présent CCTP ont été choisis en référence, soit de leurs caractéristiques techniques, leur aspect ou leurs qualités.
L'entrepreneur qui envisagerait de poser des produits similaires devra clairement le préciser dans son devis estimatif et devra fournir en même temps, les avis techniques, et des échantillons pour justifier de leur équivalence.
Tout produit ne faisant pas l'objet d'un avis technique ou n'étant pas couvert par une assurance ne pourra être retenu.

1.3.2 Caractéristiques des bois

Tous les bois seront de classe menuiserie, durs, sains et parfaitement secs, exempts de tous nœuds, fentes et tous autres défauts.
Les rives et arêtes devront être droites et non épaufrées.
L'emploi du mastic à reboucher est interdit pour cacher les nœuds.
Les bois employés pour travaux de menuiserie devront répondre aux exigences des normes en vigueur.

1.3.3 Panneaux agglomérés

Les panneaux agglomérés devront provenir d'une fabrication sous label NF CTB-H et avoir subi un traitement hydrofuge et fongicide pour pouvoir être posés dans les pièces humides.

1.3.4 Panneaux contreplaqués

Les panneaux contreplaqués devront provenir d'une fabrication sous label NF CTB-X et seront de classe I à III selon leur utilisation.

1.3.5 Colles

En règle générale, les colles seront adaptées aux fonctions qu'elles auront à assumer et devront assurer une bonne tenue de l'ouvrage, quel que soit le degré d'humidité de l'assemblage concerné. En outre, les colles employées devront être insensibles aux attaques des moisissures et des champignons. Utiliser de préférence une colle phénol-formol ou résorcine-formol.

1.3.6 Echantillons

Avant exécution et commande, l'Entrepreneur devra présenter à l'agrément du Maître d'œuvre les échantillons de chaque élément prévu, un jeu des échantillons acceptés devra rester sur le chantier.

1.4 SUJETIONS D'EXECUTIONS ET DE MISE EN OEUVRE

1.4.1 Prise en compte des contraintes sismiques

Nous rappelons que les ouvrages structuraux et non structuraux doivent répondre aux exigences parasismiques.

Cet établissement de santé fait partie de la catégorie d'importance IV (établissement de santé dispensant des soins de courte durée). Cela signifie qu'en cas de catastrophe naturelle telle un séisme, ce bâtiment servirait à accueillir les victimes de la catastrophe, doit donc garder la même activité.

En d'autres termes, cela signifie, que la structure, les cloisons, etc. doivent résister ; que les installations techniques (ventilation, pneumatique, etc. doivent continuer de fonctionner normalement).

Se référer au document édité par les ministères de l'égalité des territoires et du logement, de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dans le document intitulé "Dimensionnement parasismique des éléments non structuraux du cadre bâti", ainsi qu'à toutes les normes en vigueur.

1.4.2 Généralités

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture de tous les matériaux et le matériel nécessaire à leur mise en œuvre ainsi que tous les transports et manutentions diverses.
Il sera également dû, tous les travaux annexes nécessaires à la parfaite tenue et finition des ouvrages.
L'entrepreneur devra en outre se rendre compte sur place de l'état des lieux et des difficultés éventuelles d'exécution des travaux.
Dans la mesure du possible, les pièces de bois seront d'un seul tenant dans leur longueur ; au cas où il s'avérerait nécessaire qu'elles soient en plusieurs parties, elles seront exécutées de telle sorte que leur rigidité et leur durabilité soient identiques à celles des pièces d'un seul tenant.
Les parements apparents seront affleurés et poncés, les rives droites seront sans trace de sciage, flache, épaufrure, les abouts apparents étant dressés. Les bois devant rester bruts et apparents seront exempts de flaches.
Les nœuds des bois devant être peints pourront être, si besoin est, bouchonnés avec des bouchons de même essence, collés en respectant le fil du bois.
Les têtes de pointes tête d'homme et chevilles métalliques seront chassées sur une profondeur supérieure à 1mm sur les parements vus, les traces étant bouchées et rendues invisibles sur les bois devant rester apparents. Il est interdit de dissimuler les défauts d'assemblage ou les défauts du bois, que ce soit au moyen de cales ou de mastic.

1.4.3 Assemblage des pièces de menuiseries

L'étude des assemblages sera particulièrement soignée, assurant une finition des ensembles aussi parfaite que possible.
Les arasements présenteront sur les parements une coupe franche, un joint sans fonction et affleuré. Ils ne comporteront aucun vide susceptible de nuire à l'étanchéité ou à la solidité de la menuiserie.
Les assemblages collés seront exécutés de telle sorte qu'aucun décollement ne puisse se produire dans le temps, par suite des variations dimensionnelles des bois, par retrait, par fendillement de la colle, par suite de l'action de l'humidité ou de l'eau. Les assemblages à tenons et mortaise seront parfaitement ajustés et maintenus à l'aide de chevilles en bois feuillu dur et sec ou en métal d'un modèle agréé.

1.4.4 Joints embrevés

Les joints embrevés par rainure et languette seront jointifs, le vide entre la languette et le fond de la rainure étant inférieur à 1,5 mm. Les fausses languettes seront en bois feuillu dur.

1.4.5 Indépendance des ensembles

Les dispositifs de fixation et de maintien des ensembles (douilles, pattes, équerres, etc.) dus au présent lot seront étudiés pour assurer la parfaite tenue des ouvrages.
Un dispositif de désolidarisation sera prévu à tous les endroits nécessaires et en particulier en sous face des poutres et planchers, évitant toutes répercussions du "travail" de l'ossature (dilatations, températures, flèches, etc.) sur les ensembles demandés à ce lot.

1.4.6 Huisserie et bâtis dormants

Cas général
Les huisseries et bâtis dormants seront réalisés en profilés de tôle pliée ou profilés aux galets normalisés, à profil de joints isophoniques, pour portes de 40 mm, de marque ou fabrication agréée.
Ces huisseries et bâtis à recouvrement en fonction des épaisseurs des cloisons et murs, comporteront un chant plat en saillie de 15 mm sur le nu fini des murs, formant chambranle.
L'ensemble de ces fournitures sera conforme au DTU 37.1 et aux normes NFP 24.401, 24.403 et 24.404.
Elles seront équipées d'une barre d'écartement en partie basse qui sera déposée avant réalisation des sols et de pattes à scellement réglables en fonction de la nature des murs et cloisons.
Toutes dispositions analogues pourront être retenues sous réserve d'assurer et garantir le réglage et les aplombs des huisseries.
Les tirants dans les huisseries seront en nombre suffisant pour une parfaite liaison.
L'entreprise devra l'observation de la réglementation en vigueur concernant les mises à la terre des ouvrages métalliques.
Les huisseries et bâtis seront livrés métallisés et peints au chromate de zinc.

Cas particuliers
Pour les locaux humides et pour les bloc-portes à degré CF particulier (et pour des raisons d'agrément), les huisseries et bâtis pourront être réalisés en bois durs exotiques.

1.4.7 Réservations, implantations, pose et fixation

Dans les ouvrages de Gros-Oeuvre (béton armé, maçonneries) :
Les réservations seront précisées à l'entreprise de Gros-œuvre pendant la période de préparation.
L'entrepreneur du lot Menuiserie devra vérifier si la position et les dimensions des réservations sont conformes.
Les réservations, scellements et calfeutrements sont dus par le lot Gros-Œuvre.
Toutefois, les percements d'ouvrages, scellements et calfeutrements seront à la charge du lot Menuiseries intérieures s'il n'a pas transmis ses plans de réservations en temps utile à l'entreprise intéressée.

Dans les ouvrages de Plâtrerie (cloisons, gaines, etc.) :
L'implantation des cloisons, gaines et ouvrages du lot sera exécuté par le lot Plâtrerie.
Le lot Plâtrerie assure le tracé des cloisons, des portes et des divers ouvrages de menuiserie intégrés.
Le lot Menuiserie doit la distribution des huisseries.
Le lot Menuiserie doit la fourniture des trappes de visite et des poteaux d'about de cloison au lot Plâtrerie qui en assure la pose.
Le lot Plâtrerie assure la fixation définitive et le calfeutrement de finition des huisseries et châssis sur ses cloisons.

D'une façon générale :
Les ouvrages seront posés avec la plus grande précision à leur emplacement exact. Toutes les précautions nécessaires à la pose et au calage des différents éléments seront à prendre par l'entrepreneur pour leur assurer un aplomb, un alignement et un niveau correct.
Les tolérances de pose des menuiseries précisées au DTU 36.1 ne devront en aucun cas être dépassées. Dans le cas contraire, les ouvrages devront être déposés et reposés correctement.
La planéité des ouvrages devra répondre aux prescriptions du DTU 36.1.
Les ouvrages seront calés et fixés avec soin, de manière à ne pas pouvoir se déplacer pendant l'exécution des fixations.

Au sujet des fixations, il est précisé que :
- dans le cas de douilles ou autres à incorporer au coulage du béton, l'entrepreneur du lot Menuiseries intérieures devra prendre tous accords à ce sujet avec l'entrepreneur du lot Gros-œuvre ;
- dans le cas de parements de gros-œuvre restant apparents sans enduit, aucune patte de fixation ou autre, apparente, ne pourra être admise ;
- le mode de fixation proposé par le lot Menuiserie ne devra en aucun cas entraîner de prestations supplémentaires pour les autres corps d'état ;
- le lot Menuiserie ne sera en aucun cas fondé à demander un supplément de prix par suite de tel ou tel principe de fixation qu'il n'aurait pas prévu.

Tous les dispositifs de fixation, scellements et calfeutrements des menus ouvrages (autres que ceux cités ci-avant) sont à la charge du lot Menuiseries intérieures.

1.5 QUINCAILLERIE

1.5.1 Niveau de qualité

Les quincailleries seront de 1ère qualité et les serrures devront être certifiées à la marque NF, porter le logo correspondant (NF).
Coffres à larder NF P n° 26 414 et NF P n° 26301.
Antipaniques NF P n°26 315 et NF EN 1125.
Les procès verbaux NF et FEU seront impérativement à fournir avec les échantillons.
La quincaillerie et les ferrages seront de type robuste tenant compte du poids et des dimensions des vantaux et seront protégés contre la corrosion soit par nature (acier inoxydable), soit par traitement à la charge du présent lot, et sera choisi par le Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons.
Toutes les pièces de quincaillerie telles que pattes à scellement, équerres, fourrures etc., seront prévues galvanisées.
Le positionnement des ferrages sera conçu pour permettre la continuité des joints d'étanchéité, en outre des réglages seront prévus pour permettre le rattrapage des jeux éventuels entre ouvrant et dormant.

1.5.2 Les coffres

Ils seront réversibles sans démontage, conçus avec le 1/2 tour bombé afin de favoriser la bonne fermeture en réduisant les bruits et chocs (portes coupe-feu). Axe à 50 mm. Ils seront pourvus de trous de passage de vis de fixation des rosaces de béquilles afin d'effectuer leur montage par vis traversantes. Ils comporteront des ressorts de fouillot renforcés afin d'assurer un bon maintien des béquilles. Décor têtières, suivant la finition des portes et finition des béquilles.
Sauf indications contraires dans les descriptions des articles, les axes seront à 50 mm.

1.6 LIMITES DE PRESTATIONS

1.6.1 Avec le lot Gros Oeuvre

Le lot Menuiserie doit la distribution, l'implantation et le calage vertical de toutes les huisseries métalliques à incorporer dans les voiles béton ou les maçonneries, ainsi que la dépose des rails d'écartement en pied d'huisserie. Ces huisseries seront livrées étrésillonnées.
Le lot Gros-œuvre les pose, compris scellement et calfeutrement.

1.6.2 Avec le lot Plâtrerie

Le lot Menuiserie doit la distribution des huisseries bois, ainsi que la dépose des rails d'écartement en pied d'huisserie.
Coordination avec le lot Plâtrerie pour l'épaisseur des huisseries en fonction de la constitution des cloisons.
Le lot Plâtrerie assure la fixation définitive et le calfeutrement de finition des huisseries et châssis sur ses cloisons.

1.6.3 Avec le lot Peinture

La couche d'impression sur les menuiseries intérieures en bois brut intérieur est due au lot Peinture.

1.6.4 Avec le lot Electricité

Le présent lot doit le raccordement sur attente électrique laissée par le lot Electricité.
Cela concerne les systèmes asservis tels que les portes DAS, les contrôles d'accès.

1.7 PROTECTION DES OUVRAGES

1.7.1 Traitement des bois

Tous les bois mis en œuvre sur le chantier auront subi un traitement préventif conforme aux normes NF B 50 100, NF B 50 101, NF B 50 102 et adaptés aux classes de risques suivant exposition.

Les bois utilisés doivent avoir subi un traitement insecticide, fongicide, et anti-termitique reconnu comme efficace au sens des normes NF suivant leurs classes d'exposition aux intempéries.
L'attestation de traitement préventif des bois utilisés sera remise au maître d'œuvre.

Toutes les pièces destinées à rester en contact avec la maçonnerie recevront, après fabrication, une couche de produit insecticide et fongicide.

1.7.2 Protection des pièces métalliques

Les éléments de quincaillerie, non soumis à mouvement et sujets à oxydation, recevront avant pose une couche de peinture anticorrosion.

1.7.3 Stockage sur chantier

Les différents ouvrages seront stockés sur le chantier dans un local ventilé, à l'abri des intempéries et placés de telle sorte que l'air puisse circuler entre les éléments. Tous les frais relatifs à la mise aux conditions d'ambiance déterminées par le DTU sont à la charge de l'entreprise.

1.7.4 Protection provisoire

L'entrepreneur étant seul responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux, devra en assurer la protection pendant toute la durée du chantier et le nettoyage soigné en fin de chantier, ainsi que la vérification d'aspect, de bonne tenue des ensembles, du bon fonctionnement des parties mobiles (facilité de manœuvre, fonctionnement doux et silencieux, graissage, etc.).

Dès leur pose les bas des huisseries, sur 1,00 ml de hauteur minimum, devront obligatoirement être protégés. De ce fait, toute menuiserie épaufrée ou éclatée par un ouvrier quelconque et quel que soit son employeur, sera refusée au compte unique du titulaire du présent lot.

1.8 TOLERANCE DE POSE

1.8.1 Tolérance de pose des menuiseries

L'écart maximal entre la pose réelle de chacun des axes de la menuiserie et celle de chacun des axes théoriques des baies ne devra pas dépasser 10 mm.

1.8.2 Tolérance de pose des huisseries

Les défauts de rectitude et d'aplomb des poteaux d'huisserie ou bâtis, tant sur le plan de la porte ou de l'élément de fermeture, que sur les plans verticaux perpendiculaires, ne doivent pas entraîner un écart de ±2 mm sous réserve que le parallélisme des poteaux en tous points soit respecté à 2 mm près sur tous les plans.

Les défauts de rectitude et de niveau de la traverse ne doivent pas excéder 2mm pour le premier mètre et, sous un maximum de 4 mm, 1 mm par mètre supplémentaire. Dans le cas d'incorporation des huisseries entre banches ou préfabrication lourde, il est admis pour la traverse une tolérance d'altitude de ± 5 mm par rapport à la position théorique prévue.

1.8.3 Tolérance de jeu des ouvrants

Quelle que soit la position d'ouverture, le jeu admissible sous les portes intérieures planes ou menuisées devra être compatible au bon fonctionnement ainsi que permettre le passage d'air utile à la ventilation mécanique, sauf prescriptions contraires du maître d'œuvre notamment pour des raisons acoustiques.

1.9 NOTE SUR LA DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les marques, produits ou type de matériaux, qui peuvent être cités dans les différents articles du chapitre suivant "Description des travaux", sont cités à titre indicatif.

Il est à chaque fois sous-entendu que l'Entreprise peut proposer un produit ou matériau « techniquement et esthétiquement équivalent » répondant aux prescriptions techniques décrites et assurant les performances demandées.

Par ailleurs, les marques, types et caractéristiques des produits proposés doivent être impérativement indiqués dans l'offre de l'entreprise.

1.10 PERFORMANCES ACOUSTIQUES

Selon l'arrêté du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements de santé, l'isolement acoustique standardisé pondéré entre les différents types de locaux sera au moins égal aux valeurs indiquées dans le tableau ci-dessous :

EMISSION	Locaux d'hébergement et de soins	Salle d'examen et de consultations, bureaux médicaux et soignants, salle d'attente	Salles d'opérations, d'obstétrique et salle de travail	Circulations internes	Autres locaux
RECEPTION					
Salles d'opérations, d'obstétrique et salle de travail	47	47	47	32	47
Locaux d'hébergement et de soins, Salle d'examen et de consultations, bureaux médicaux et soignants, salle d'attente, autres locaux où peuvent être présents des malades	42	42	47	27	42

2 DESCRIPTIONS DES TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES

2.1 BLOC-PORTE : QUINCAILLERIE ET ACCESSOIRES

2.1.1 Mécanisme de fermeture/ouverture/maintien

Ferme-porte temporisé
Technologie à came, bras à glissière anti-vandalisme, coupe-feu 2 heures, thermo-constant, force réglable 3 à 4, freinage à l'ouverture, répondant aux exigences de la loi Handicapés et Personnes à Mobilité Réduite, garantie 10 ans.
Conforme au marquage CE et à la norme NF EN1154.
Ferme-Portes 670 de Bricard, Série TS90 de chez DORMAKABA ou DC 700 DA de chez Vachette ou techniquement équivalent.

2.1.2 Contrôle d'accès

Les contrôles d'accès sont notés sur les plans architectes et sont reportés sur le tableau des portes.
Pour mémoire, ci-après les dispositifs de contrôle d'accès à charge du lot Electricité :
- Interphone
- Bouton poussoir

Il revient toutefois au présent lot de prévoir les ventouses électromagnétiques associées à ces éléments.

Ventouse électromagnétique
Ventouse électromagnétique pour contrôle d'accès encastrée.
Fonctionnement à sécurité positive (verrouillage à émission de courant).
Résistance à la poussée de 275 kg.
PV DAS suivant norme NF-P 61-937.

2.1.3 Protection des portes

Protection des portes - 1 face - ht 1.30 m
Protection de porte, une face et chant, par panneau de protection et d'habillage en PVC rigide, largeur des vantaux de porte.
Hauteur 130 cm environ (hauteur de poignée), coloré dans la masse, pose selon prescriptions du fabricant, classement au feu M2, de SPM ou techniquement équivalent, dispositif compatible avec le PV d'agrément du bloc-porte.

Précision : pour assurer un parfait alignement de la protection, les chants seront engravés de l'épaisseur du revêtement avec retour sur les chants.

2.1.4 Anti-panique et ouverture rapide

Crémone pompier
Crémone pompier apparente pour ouverture d'urgence
Manœuvre par poussée.
Qualité coupe-feu 2h
Conforme NF EN 179
Crémone pompier de série 6857 de chez Bricard ou techniquement équivalent.

2.1.5 Système de fermeture : serrure, cylindre

Bec de cane à condamnation
Série 900 références 951 - 701 de chez Bricard ou équivalent.

Cylindre + bouton moleté

2.1.6 Organigramme des clés

La conception de l'organigramme des clés est à la charge du lot menuiserie intérieure. Cela comprend l'ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures mais aussi ceux de Menuiseries extérieures, Serrurerie. La fourniture des cylindres reste en revanche à charge des lots concernés.
Serrures de sûreté non-reproductibles de marque VACHETTE, à cylindre sur combinaison générale à passe partiel et passe général, sur organigramme général du CHU.
Cylindres et clefs gravés au numéro de la pièce.
L'organigramme sera étudié en collaboration avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et les différents lots concernés par la fourniture de cylindres. L'assistance du fabricant pourra être sollicitée. Il sera prévu une provision de fourniture de 10 passes généraux, 20 passes partiels et les clés sont à fournir en 3 exemplaires.

2.1.7 Cylindres provisoires

Il sera prévu la fourniture et la gestion de cylindres provisoires pour la durée des travaux.

2.1.8 Garniture et accessoires (béquillages)

Garniture de porte sur rosace, finition anodinox, équipée d'un mécanisme anti-desserrage intégré, sans vis pointeau, pour carré de 7 mm. Catégorie d'utilisation grade 3 selon norme DIN EN 1906. Ensemble de type Alto de chez Vachette ou techniquement et esthétiquement équivalent.
Décor des ensembles de tirage, suivant finition des portes et selon nuancier.

Prévoir la fourniture et pose de poignée de tirage PMR servant de fermeture aisée. Forme en U pour faciliter les personnes ayant de problèmes de préhension. Fixations cachées sur la porte par deux rosaces, côté tirant de la porte (intérieur).
Diamètre du tube 19mm, finition aluminium anodisé poli.
Hauteur comprise entre 0.90 et 1.30m du sol.

2.1.9 Divers

Butoirs de portes
Butoirs en aluminium anodisé argent avec amortisseur en élastomère servant de capuchon cache vis de type 4126 des établissements BEZAULT ou techniquement et esthétiquement équivalent.
Pose des butés de portes sur platine en stratifié compact chanfreiné en cas de cloison sèche. La taille de la platine sera au minimum de 10 cm x 10 cm x 6 mm.
Fixation cachée murale à hauteur de béquillage.

2.2 BLOC-PORTE DE DISTRIBUTION DES LOCAUX COURANTS

2.2.1 Bloc-porte courant (PF 1/2 h ou E30)

Ensemble blocs portes bois, à âme pleine, parements aux deux faces stratifiées ou à peindre (suivant tableau de portes) couleur au choix du maître d'œuvre, alaises massives en bois dur, caractéristiques permettant d'assurer le degré coupe-feu (C.F.) ou pare-flamme (P.F.), conformément aux normes de sécurité en vigueur.
Portes battantes ou coulissantes selon plans.

Blocs portes de MODE 0, selon les termes de la réglementation, avec procès-verbal de classement selon arrêté du 03/08/99 (classement CF/PF) ou du 22/03/2004 (classement EI).

Huisseries métalliques, avec mise à la terre réglementaire.
Nota : si pour des raisons d'agrément (degré CF ou autre), les blocs-portes doivent avoir des huisseries en bois dur, celles-ci seront protégées par des cornières d'angles rapportées en acier laqué ou PVC.

Huisseries de type isophonique, à double feuillure avec joint continu pour tous les locaux autres que sanitaires et locaux de service.

D'une façon générale les portes seront PF 1/2 heure (sauf mention contraire sur plan ou DPGF et/ou tableau de portes le cas échéant).

Equipements :
- pour toutes les portes, béquilles doubles, garniture complète à fixation non apparente,
- béquille rallongée et serrure déportée le cas échéant,
- plaques de propreté de grandes dimensions, assorties au béquillage,
- protection des chants par cornières alu ou acier sur toute la hauteur de la porte
- butoirs de porte fixés à hauteur des impacts de béquilles. Fixation particulièrement solide,
- serrure à becs de cane à condamnation pour locaux sanitaires, douches, WC, bec de cane, fléau targette à voyant «libre-occupé» avec décondamnation extérieure,
- selon précision, oculus ou châssis vitrés intégrés dans les portes, remplissage en simple vitrage clair, de caractéristiques conformes aux normes de sécurité en vigueur (en particulier, vitrages de sécurité en allèges et aux emplacements où la réglementation les impose),
- selon précision des plans et nomenclature, porte vitrée à ossature aluminium, acier laqué ou bois peint et remplissage avec vitrage de sécurité conforme à la réglementation,
- pour les portes tiercées, la partie semi-fixe sera équipée d'une crémone à commande à levier,
- ferme-porte (avec sélecteur de fermeture pour portes à deux vantaux) si précisé dans nomenclature des portes,
- pour les portes coulissantes pas de PV PF½ heure exigé,

- le titulaire du présent lot prévoira à sa charge la peinture des 4 tranches - 2 latérales, haute et basse (épaisseur de la porte)
- Prévoir une protection en bas des portes pour locaux humides,

2.2.1.1 Bloc-porte courant sans exigence acoustique

Pas de spécification acoustique particulière.

Porte pleine 83/204 E30-00dB

Porte pleine 93/204 E30-00dB

Porte pleine 93+63/204 E30-00dB

Localisation :
- suivant Tableau de portes en annexe du présent document.

2.2.1.2 Bloc-porte courant acoustique

Les contraintes acoustiques sont exprimées suivant l'indice d'affaiblissement acoustique Rw+C (dB).

Se reporter à la notice Acoustique pour les indices d'affaiblissement et les localisations.

Porte pleine 83/204 E30-30dB

Porte pleine 93/204 E30-30dB

Porte pleine 93+53/204 E30-30dB

Porte pleine 93/204 E30-35dB

Localisation :
- suivant Tableau de portes en annexe du présent document.

2.2.2 Cas particulier des portes coulissantes en applique

Ensembles de caractéristiques générales identiques à celles décrites précédemment avec les particularités suivantes :
- Encadrement de baie en acier à peindre ;
- Selon les cas et localisations, poteaux d'about de cloison en recouvrement ;
- Caisson d'habillage de rail et mécanisme en panneaux bois à peindre ;
- Panneaux coulissants à âme pleine, parements aux deux faces à peindre ;
- Amortisseur de fermeture ;
- Parties vitrées : pas d'oculus ou de châssis vitré sur les panneaux coulissants.

Le titulaire du présent lot prévoira à sa charge le vernis des 4 tranches - 2 latérales, haute et basse (épaisseur de la porte).

Pour les portes coulissantes pas de PV PF½ heure exigé.

Porte pleine coulissante 93/204 00-00dB

Localisation :
- suivant Tableau de portes en annexe du présent document.

2.2.3 Cas particulier des portes Ellipses

Suivant les cas, mise en place de portes à Ellipse pour gain de place et accessibilité handicapé.
Vantail divisé dans sa largeur dans le rapport 2/3 - 1/3
Portes avec rail de guidage en profilé aluminium. Joint mousse sous la traverse de l'huisserie. Mouvement assurée par roulette.
Ferrage sur pivots réglables.
Joints souple anti-pince doigts.
Le titulaire du présent lot prévoira à sa charge le vernis des 4 tranches - 2 latérales, haute et basse (épaisseur de la porte).

Localisation :
- suivant Tableau de portes en annexe du présent document.

2.2.4 Cas particulier des portes avec protection anti-X

Ensembles de caractéristiques générales identiques à celles décrites précédemment avec les particularités suivantes :
- Ame composite anti-rayons X, équivalent épaisseur de plomb suivant indications ci-après.
Le titulaire du présent lot prévoira à sa charge le vernis des 4 tranches - 2 latérales, haute et basse (épaisseur de la porte).

Porte pleine anti-X 93/204 E30-30dB, ép. plomb 3 mm

Porte pleine anti-X 93+53/204 E30-30dB, ép. plomb 3 mm

Localisation :
- suivant Tableau de portes en annexe du présent document.

2.3 BLOC-PORTE DE DISTRIBUTION DES LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS

Ensemble bloc-porte, avec degré CF, avec ferme-porte sur chaque vantail, avec système de sélection de fermeture pour les portes à deux vantaux.

Blocs portes de MODE 1, selon les termes de la réglementation, avec procès-verbal de classement selon arrêté du 03/08/99 (classement CF/PF) ou du 22/03/2004 (classement EI) et quincailleries EN 1154 et EN 1158.

Ensemble blocs portes bois, à âme pleine de façon générale, parements finition stratifiée au choix de l'architecte, caractéristiques permettant d'assurer le degré coupe-feu (C.F.) ou pare-flamme (P.F.) conformément aux normes de sécurité en vigueur.

Huisserie métallique traitée contre la corrosion, à peindre (peinture de finition à charge du lot Peinture).
Quatre paumelles renforcées (minimum) par vantail.
Nota : si pour des raisons d'agrément (degré CF ou autre), les blocs-portes doivent avoir des huisseries en bois dur, celles-ci seront protégées par des cornières d'angles rapportées en acier laqué ou PVC.

Huisseries de type isophonique, à double feuillure avec joint continu pour tous les locaux autres que sanitaires et locaux de service.

Equipements :
- ferme porte et sélecteur de fermeture en cohérence avec les équipements mis en œuvre sur le site, équipement adapté au bloc-porte feu et conforme à la norme EN1154,
- pour toutes les portes, béquilles doubles avec plaque de propreté, garniture complète à fixation non apparente, en aluminium anodisé. Plaques de propreté de grandes dimensions, assorties au béquillage. Béquille rallongée et serrure déportée le cas échéant,
- protection des chants par cornières alu ou acier sur toute la hauteur de la porte
- butoirs de porte fixés sur cloisons et murs. Fixation particulièrement solide.
- pour toutes les portes, serrures sur passe partiel ou général compatible avec l'organigramme mis en œuvre sur le site, avec bouton moleté intérieur,
- protection par panneau PVC compact, de 1,30 m de hauteur, sur une face pour les portes donnant sur circulations (suivant précisions du tableau de portes en annexe du présent document), classé M1 et coloré dans la masse, pose conforme aux prescriptions du fabricant, ou dispositif compatible avec le PV d'agrément du bloc-porte,
- pour les portes tiercées, la partie semi-fixe sera équipée d'une crémone à commande à levier.
- le titulaire du présent lot prévoira à sa charge la peinture des 4 tranches - 2 latérales, haute et basse (épaisseur de la porte)

Ensemble bloc-porte et équipements bénéficiant d'un PV d'agrément du CSTB.
Pièces justificatives (PV d'essai et attestation de mise en œuvre) à fournir au maître d'œuvre et au contrôleur technique.

Dimensions selon plans.

2.3.1 Bloc porte des locaux à risques moyens (EI30 ou CF 1/2 h)

Les portes seront CF ½ heure et munies de ferme-porte.
Nota: pour les locaux à risques moyens les parois et planchers seront CF 1 heure.
Nomenclature des locaux à risques moyens :

- Local ménage
- Déchets
- Pharmacie/contraste
- Rangements
- Linge propre à usage unique
- Local technique IRM

Porte pleine 83/204 EI30-00dB

Porte pleine 93/204 EI30-00dB

Localisation :
- suivant Tableau de portes en annexe du présent document.

2.3.2 Bloc porte des locaux à risques importants et VTP (EI60 ou CF 1h)

Les portes seront CF 1 heure et munies de ferme-porte.
Nota: pour les locaux à risques importants les parois et planchers seront CF 2 heures et pour les VTP les parois et planchers seront CF 1 heure.
Nomenclature des locaux à risques importants :
Sans objet

Nomenclature des VTP :
- LT Cfa

Porte pleine 93/204 EI60-30dB

Localisation :
- suivant Tableau de portes en annexe du présent document.

2.4 PORTE DE GAINE ET PLACARD TECHNIQUE, TRAPPE

Les huisseries bois auront une finition parfaite (ponçage fin) sans aucun point d'accroche pour des microfibres par exemple.

2.4.1 Portes des gaines et placards techniques

Cadre et huisserie en bois exotique.
Panneau bois à âme pleine, aux deux faces prépeintes (peinture de finition à charge du lot Peinture), caractéristiques permettant d'assurer la tenue au feu précisée plus loin.
Pour les gaines techniques de fluides médicaux, prévoir oculus de dimensions 300 x 180 mm.

Ferrage par paumelles invisibles et batteuse :
- à serrure sur organigramme pour les gaines et placards électriques (avec passe "Locaux électriques") ainsi que les gaines de fluides médicaux ;
- à carré pour les autres gaines et placards techniques.

Imposte pleine au-dessus de la partie ouvrante.
Joints d'étanchéité sur les quatre côtés.
Compris fixation de cadre et toutes les sujétions de fourniture et de mise en œuvre.

Placards techniques 40/235 FM
Sans tenue au feu.
Avec oculus de dimensions 300 x 180 mm.

Localisation :
- RDC : GT-FM .

Placards techniques 40/235
Tenue au feu E15 (PF 1/4h).

Localisation :
- RDC : TD-ELEC-02 .

Placards techniques 55/235
Tenue au feu E15 (PF 1/4h).

Localisation :
- RDC : GT-ECS-01 , GT-ECS-02 , GT-ECS-03 , GT-ECS-04 , TD ELEC-01 .

2.5 ENSEMBLES VITRES INTERIEURS

Châssis bois, acier ou alu laqué (teinte au choix de l'architecte dans la gamme RAL Classic) mis en œuvre dans cloisons en plaques de plâtre cartonné avec couvre-joint périphérique sur les deux faces, (avec suivant les cas jonction aux portes châssis poteaux ou cloisons contiguës par fourrure et éléments de recouvrement).

Remplissage en simple vitrage clair ou coloré sablé (suivant précisions sur plans - en particulier Carnet de détails des menuiseries), de caractéristiques conformes aux normes de sécurité en vigueur (en particulier, vitrages de sécurité en allèges et aux emplacements où la réglementation les impose, vitrophanie pour appel à la vigilance le cas échéant...).

Ces châssis auront un indice d'affaiblissement acoustique RW+C au moins égal à 25 dB, sauf si précision spécifique dans la description de l'ouvrage.

Châssis vitré bois anti-X - dimensions 200 x 100 cm.
Equivalent plomb 3 mm.
Sans tenue au feu.
Affaiblissement acoustique 30 dB.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SR/29-Salle scanner , GIS/RC/SR/44-Salle scanner .

2.6 PAILLASSE ET MOBILIER

2.6.1 Plan de travail

Plan de travail, dessus, dessous, joues, dosserets, bandeaux, tablettes, chants :
En panneaux agglomérés de particules de 38 mm finis, classé M3, de qualité hydrofuge revêtu de stratifié 12/10°, post formé.
Protection de chants PVC.
Compris découpes pour encastrement.
Compris cache-câbles verticaux depuis caniveau technique en sol, goulottes, passe-câbles et pieds inox brossé de diamètre 60 mm.

Ensemble suivant détails du Carnet du Mobilier et des Menuiseries intérieures.

Plan de travail - Interprétation IRM 1
Ensemble en L de dimensions 270+280 x 80 cm.
Pose sur pieds inox brossé de diamètre 60 mm.

Ensemble suivant détails du dossier.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SR/22-Interprétation .

Plan de travail - Interprétation IRM 2
Ensemble en L de dimensions 268+270 x 80 cm.
Pose sur pieds inox brossé de diamètre 60 mm.

Ensemble suivant détails du dossier.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SR/36-Interprétation .

Plan de travail - Interprétation Scanner 1
Ensemble de dimensions 360 x 80 cm.
Pose sur pieds inox brossé de diamètre 60 mm.

...Suite de "Plan de travail - Interprétation Scanner 1 Ensembl..."

Ensemble suivant détails du dossier.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SR/21-Interprétation .

Plan de travail - Interprétation Scanner 2
Ensemble de dimensions 350 x 80 cm.
Pose sur pieds inox brossé de diamètre 60 mm.

Ensemble suivant détails du dossier.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SR/37-Interprétation .

Plan de travail - Poste de commande IRM 1
Ensemble de dimensions 520 x 80 cm.
Pose sur pieds inox brossé de diamètre 60 mm.

Ensemble suivant détails du dossier.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SR/20-poste de commande .

Plan de travail - Poste de commande IRM 2
Ensemble de dimensions 520 x 80 cm.
Pose sur pieds inox brossé de diamètre 60 mm.

Ensemble suivant détails du dossier.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SR/35-poste de commande .

Plan de travail - Poste de commande Scanner
Ensemble de dimensions 400 x 80 cm.
Pose sur pieds inox brossé de diamètre 60 mm.

Ensemble suivant détails du dossier.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SR/27-poste de commande , GIS/RC/SR/42-poste de commande .

2.6.2 Plans résine

Plans en résine :
Plan en panneau teinté dans la masse à mélange unique de 1/3 de résine acrylique et 2/3 de minéraux naturels, de type Corian, Kerrock, ou techniquement équivalent, d'épaisseur selon portée et largeur (minimum 12 mm), façonné à chaud avec retombées de façades et dosserets à congés contre cloison ou mur, arrondis postformés sur ossature en éléments inox (dito piétements) selon nécessité pour : tablettes, dessus de paillasse, dosserets (hauteur 15 cm), retombées (10 cm) et bacs intégrés (dimensions suivant indications dans les carnets de détails).
Renfort d'ossature inox sous résine de chaque côté d'une cuve puis tous les 60 cm sous le plan. Les ossatures seront raccordées sur câble de terre.
Pieds réglables en inox à tige filetée avec embase en élastomère. Les pieds positionnés en partie arrière des paillasses seront décalés de 10 cm par rapport aux parois afin de permettre le passage des tuyauteries.
Tous les éléments en résine seront de la même gamme.
Teinte non uni. Ponçages successifs (4 à 5 étapes) jusqu'à P500 (nomenclature ISO).
Selon indications pour certaines paillasses, graduations de la vasque réalisée dans la masse, entre 2 et 10 L et tous les L.
La bonde sera positionnée dans l'angle de la cuve (pas à l'aplomb du jet du robinet).
Etagère basse en panneau compact, épaisseur 10 mm, sur la longueur de la paillasse, profondeur 60 cm.

Y compris (selon les cas) fourniture et pose du bac ou vasque encastré type Corian, Kerrock, ou techniquement équivalent (les bacs ou vasques seront soudés soigneusement selon les préconisations du fabricant au plan). La robinetterie et les raccordements sont à la charge du lot Plomberie.

Classement au feu M3.
Compris goulottes et passe-câbles, suivant indications sur les plans de détails.

Meuble haut sur plan :
Façades placards, séparations, étagères, fonçures, chants, côtés et fonds de tiroirs, dessus de socle en mélaminé d'au moins 120 g/m2.
Classement au feu M3.

Plan résine+ Meuble bas + Meuble haut - Salle de pause commune
Ensemble de dimensions 195 x 65 cm.
Paillasse résine 1 bac
Meuble bas avec portes battantes et étagère et 3 tiroirs (dito détails).
Meuble haut avec portes battantes. Réservation pour bandeau LED en sous-face.

Ensemble suivant détails du Carnet du Mobilier et des Menuiseries intérieures.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/RP/53-Salle de pause commune .

Paillasse résine - Local ménage
Ensemble de dimensions 250 x 70 cm.
Paillasse résine compris 2 bacs moulés.
Pose sur piétements inox réglables.

Ensemble suivant détails du Carnet du Mobilier et des Menuiseries intérieures.

Localisation :
- RDC : Paillasse résine Ménage .

Paillasse résine + Meuble haut - Salle scanner
Ensemble de dimensions 170 x 60 cm.
Paillasse résine compris 1 bac moulé.
Pose sur piétements inox réglables.
Meuble haut avec 3 portes et étagères.

Ensemble suivant détails du Carnet du Mobilier et des Menuiseries intérieures.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SR/29-Salle scanner , GIS/RC/SR/44-Salle scanner .

2.6.3 Etagères

Etagères - profondeur 35 cm.
En compact d'épaisseur 19 mm de type KOMACEL ou équivalent, avec chants ABS et posées sur consoles et crémaillères double perforation type SKANDESK/ ELFA SPARRING ou équivalent.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/LP/51-L. ménage .

2.6.4 Banque d'accueil

Banque - Admissions
Prestation globale comprenant :
- La banque avec plan de travail et façade en panneau stratifié compris retours.
- Habillage acoustique des séparatifs verticaux en panneau bois stratifié plein et perforé, perforation de 18% minimum. Plénum avec laine de roche épaisseur 80 mm environ, avec voile de verre noir. Absorption acoustique de 0.75. Longueur de l'élément, suivant détail joint au dossier.
- Goulotte électrique et passes-câbles.
- Pieds inox brossé de diamètre 60 mm, en bout de banque.
- Plinthe alu rapportée.
- Les meubles support imprimante sur roulettes, avec tiroirs.

- Compris habillage de maçonnerie, cloisons plâtre et retours sur parois.
- Signalétique avec numéro.

...Suite de "Banque - Admissions Prestation globale comprenant ..."

Suivant détails du dossier de consultation.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/AD/04-Admission .

2.6.5 Pour tous ces ensembles

- Toutes les parties bois non vues (fond, chants, liteaux, supports, etc.) avec placage ou traitement par peinture ou résine. Aucun élément en bois brut n'est accepté.
- Ossature, piétements, bâti en acier protégé par un revêtement aux poudres époxy polymérisé à chaud. Réglage possible par vérin.
- Le ferrement des portes se fera par paumelles invisibles et la fermeture par loqueteau magnétique avec bouton de tirage Ø 30 mm en inox brossé ou équivalent, les étagères seront posées sur crémaillères à taquets mobiles, les petits tiroirs coulisseront sur guides et ceux plus lourds sur rails à galets nylon avec butées.
- L'étanchéité entre les dosserets et les parois sera réalisée par un joint élastomère de 1° catégorie appliqué à la pompe sur fond de joint et lissé (joints silicone anti-moisissure).
- Tous les ensembles meubles seront posés sur socles hydrofuges.
- Tous les panneaux stratifiés sont de type FEELWOOD de EGGER ou équivalent sauf indications contraires dans le descriptif des ouvrages.
- Tous les panneaux mélaminés sont de type UNIS de chez EGGER.

L'architecte se réserve le droit de choisir les décors, coloris et finitions des stratifiés dans l'ensemble des gammes citées ci-dessus (à prévoir dans l'offre de base).

Classement M3 pour les bois et M2 pour les autres matériaux.

Les appareils électroménagers (réfrigérateurs, plaques chauffantes, etc.) ne sont pas à prévoir par le présent lot.

2.7 PROTECTIONS MURALES

2.7.1 Protections murales par bandes PVC

Fourniture et pose de bande de protection et d'habillage en PVC rigide, coloré dans la masse, classement au feu M1.
Mode de pose : pose par double encollage néoprène ou collage acrylique suivant prescription du fabricant.
Epaisseur supérieure ou égale à 1,5 mm.
Bord supérieur chanfreiné. Raccord par soudure. Les angles seront thermoformés pour éviter des joints et raccords compliqués et disgracieux.
Choix de couleur dans l'ensemble de la gamme du fabricant.
Type Décochoc de SPM ou Acrovyn de C/S France ou techniquement équivalent.

L'entreprise veillera à l'alignement entre les arases des protections murales et des protections des portes.

Hauteur = 1,70 m.Arase haute à 1.80 m.

Hauteur = 1,40 m.Arase haute à 1.50 m.

Localisation :
- selon Repérage Murs, repère "Décochoc (ht=1.50m)".

Hauteur = 1,20 m.Arase haute à 1.30 m.

Localisation :
- selon Repérage Murs, repère "Décochoc (ht=1.30m)".

Hauteur = 0,60 m (en crédence)

Localisation :
- selon Repérage Murs, repère "Décochoc au-dessus de la paillasse humide (ht=0.60cm)".

2.7.2 Cornières d'angle

Cornières en profilé PVC lisse M1 d'une épaisseur de 2,5 mm environ et de largeur d'aile 50 mm environ, colorées dans la masse, arrête arrondie, pose par adhésivité avec primaire d'accrochage si nécessaire. Arête

...Suite de "Cornières en profilé PVC lisse M1 d'une épaisseur ..."
arrondie formant liseré décoratif et non blessant.
Modèle de type Protecta 2 de SPM ou Aqua Areta 50 de C/S France ou Gradus ou équivalent.

Hauteur de la cornière : toute hauteur.

Localisation :
- selon Repérage Murs, repère "Protections angles".

2.7.3 Protection gaine support WC

En protection des gaines supports des WC suspendus, fourniture et pose de panneaux composés d'un cœur de fibres de bois ou cellulosiques liées par une résine thermodurcissable, et d'une surface décorative à base de résine acrylique polyuréthane pigmentée polymérisée et intégrée au cœur.
Panneau de type Trespa ou équivalent d'épaisseur minimale de 8 mm. Teinte au choix de l'architecte.
Angles et arrêtes biseautés.
Le panneau sera en deux parties, une fixe et une démontable fixée par vis inox au niveau du bouton de chasse.
Vis et cuvettes de vis en inox.

Dimensions 600 x 1500 mm.

Localisation :
- en habillage des gaines techniques support de WC, derrière la cuvette.

2.8 PLACARD

2.8.1 Placard rapporté locaux divers

Ensemble placard complet type mobilier, fixé au sol avec remontée en plinthe, en panneaux stratifiés comprenant :
- caisse, socle,
- fond, façades latérales, portes, en panneaux finition stratifiée deux faces,
- étagères avec hauteur réglable,
- portes avec ouvrants à la française.

Ensemble de classement au feu M3.

Ensemble suivant détails du Carnet du Mobilier et des Menuiseries intérieures.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/RN/14-Rangement 1 , Placard - Rangement 1 .

2.9 DIVERS OUVRAGES DE MENUISERIE

2.9.1 Pose de petits équipements

Pose de petits équipements fournis par la maîtrise d'ouvrage :
- support savon
- distributeur papier
- support SHA
- distributeur serviettes hygiéniques

Support SHA

Localisation :
- RDC : GIS/RC/AE/03-Salle d'attente valide primaire , GIS/RC/DH/17-box prépa patient , GIS/RC/DH/24-box prépa patient , GIS/RC/DH/26-box prépa patient , GIS/RC/DH/30-box prépa patient , GIS/RC/DH/32-box prépa patient , GIS/RC/DH/39-box prépa patient , GIS/RC/DH/41-box prépa patient , GIS/RC/DH/45-box prépa patient , GIS/RC/PP/18-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/28-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/33-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/43-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/RP/53-Salle de pause commune , GIS/RC/SC/07-Consultation , GIS/RC/SP/05-Echographie , GIS/RC/SR/20-poste de commande , GIS/RC/SR/21-Interprétation , GIS/RC/SR/22-Interprétation , GIS/RC/SR/27-poste de commande , GIS/RC/SR/29-Salle scanner , GIS/RC/SR/35-poste de commande , GIS/RC/SR/36-Interprétation , GIS/RC/SR/37-Interprétation , GIS/RC/SR/42-poste de commande , GIS/RC/SR/44-Salle scanner , GIS/RC/VE/54-Vestiaires .

Distributeur papier

Localisation :
- RDC : GIS/RC/LP/51-L. ménage , GIS/RC/SA/06-Sanitaire , GIS/RC/SA/08-Sas Sanitaire patients , GIS/RC/SA/09-Sanitaire patients , GIS/RC/SA/10-Sanitaire patients , GIS/RC/SA/25-Sanitaire PMR , GIS/RC/SA/40-Sanitaire PMR , GIS/RC/SA/47-San. , GIS/RC/SA/55-San. Vestiaires .

Porte savon

Localisation :
- RDC : GIS/RC/LP/51-L. ménage , GIS/RC/RP/53-Salle de pause commune , GIS/RC/SA/08-Sas Sanitaire patients , GIS/RC/SA/25-Sanitaire PMR , GIS/RC/SA/40-Sanitaire PMR .

Distributeur serviettes hygiéniques

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SA/06-Sanitaire , GIS/RC/SA/09-Sanitaire patients , GIS/RC/SA/10-Sanitaire patients , GIS/RC/SA/25-Sanitaire PMR , GIS/RC/SA/40-Sanitaire PMR , GIS/RC/SA/47-San. , GIS/RC/SA/55-San. Vestiaires .

2.9.2 Tablettes stratifiées

Tablette en compact d'épaisseur 10 mm de type TRESPA ou équivalent, fixée par équerres dans la paroi, rangement du petit matériel médical. Compris galerie en fil inox de diamètre 8 mm et visserie inox.
Traitement de toutes les faces visibles.
Dimensions : 60 x 30 x 1 cm.
Voir détail locaux joints au dossier.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/DH/17-box prépa patient , GIS/RC/DH/24-box prépa patient , GIS/RC/DH/26-box prépa patient , GIS/RC/DH/30-box prépa patient , GIS/RC/DH/32-box prépa patient , GIS/RC/DH/39-box prépa patient , GIS/RC/DH/41-box prépa patient , GIS/RC/DH/45-box prépa patient , GIS/RC/PP/18-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/28-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/33-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/43-Prépa patient/attente couché .

2.9.3 Poteaux d'about

Poteaux bois d'about de cloison, sur toute hauteur, d'une façon générale en about de cloisons isolées.
Finition à peindre par le lot Peinture.

Localisation :
- selon plans, en about et recouvrement de têtes de cloisons isolées (notamment dans le hall d'entrée).

2.9.4 Tablette d'allège et tableau

Habillage tablette et tableau
Tablette en CTBX de 30 mm avec chant en bois.
Ossature en bois dur.
Finition stratifié type ORIGINE PREMIER de chez POLYREY compris chants.

Tablette d'allège

Localisation :
- RDC : GIS/RC/BU/13-Bureau administratif , GIS/RC/RP/53-Salle de pause commune , GIS/RC/SC/07-Consultation , GIS/RC/SR/20-poste de commande , GIS/RC/SR/21-Interprétation , GIS/RC/SR/27-poste de commande , GIS/RC/SR/35-poste de commande , GIS/RC/SR/37-Interprétation , GIS/RC/SR/42-poste de commande .

Habillage tableau

Localisation :
- RDC : GIS/RC/BU/13-Bureau administratif , GIS/RC/RP/53-Salle de pause commune , GIS/RC/SC/07-Consultation , GIS/RC/SR/20-poste de commande , GIS/RC/SR/21-Interprétation , GIS/RC/SR/27-poste de commande , GIS/RC/SR/35-poste de commande , GIS/RC/SR/37-Interprétation , GIS/RC/SR/42-poste de commande .

Habillage linteau.
Partie démontable sous coffre du volet pour accès au mécanisme.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/BU/13-Bureau administratif , GIS/RC/RP/53-Salle de pause commune , GIS/RC/SC/07-Consultation , GIS/RC/SR/20-poste de commande , GIS/RC/SR/21-Interprétation , GIS/RC/SR/27-poste de commande , GIS/RC/SR/35-poste de commande , GIS/RC/SR/37-Interprétation , GIS/RC/SR/42-poste de commande .

2.9.5 Patères

Fourniture et pose de patères comprenant la mise de niveau.
Patères isolées finition nylon. Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
Pose à hauteur 1.20 m dans les sanitaires PMR.

Patères simples.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SA/06-Sanitaire , GIS/RC/SA/09-Sanitaire patients , GIS/RC/SA/10-Sanitaire patients , GIS/RC/SA/25-Sanitaire PMR , GIS/RC/SA/40-Sanitaire PMR , GIS/RC/SA/47-San. , GIS/RC/SA/55-San. Vestiaires .

Patères doubles

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SC/07-Consultation , GIS/RC/SP/05-Echographie , GIS/RC/SR/21-Interprétation , GIS/RC/SR/22-Interprétation , GIS/RC/SR/36-Interprétation , GIS/RC/SR/37-Interprétation .

Patères triples

Localisation :
- RDC : GIS/RC/BU/13-Bureau administratif , GIS/RC/DH/17-box prépa patient , GIS/RC/DH/24-box prépa patient , GIS/RC/DH/26-box prépa patient , GIS/RC/DH/30-box prépa patient , GIS/RC/DH/32-box prépa patient , GIS/RC/DH/39-box prépa patient , GIS/RC/DH/41-box prépa patient , GIS/RC/DH/45-box prépa patient , GIS/RC/PP/18-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/28-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/33-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/43-Prépa patient/attente couché .

3 ANNEXE : TABLEAU DE PORTES

Local	Nom du percement	Largeur	Hauteur	Ouvrant	Constitution Vantail	Finition vantail	Huisserie	Acoustique	Feu	Méca ouverture/fermeture	Anti-panique et Ouverture rapide	Contrôle d'accès	Fermeture	Béquillage	Protection
GIS/RC/BU/13-Bureau administratif	PP-13	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/CI/11-Circulation	PP-11	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Plaque de propreté	
														Béquille double	
GIS/RC/CI/46-Circulation	PP-46	0.93 + 0.63	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	PF 1/2h ou E30		Crémone		Cylindre + bouton moleté	Plaque de propreté	
														Béquille double	
GIS/RC/DH/17-box prépa patient	COUL-17b	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/DH/17-box prépa patient	PP-17a	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/DH/24-box prépa patient	COUL-24b	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/DH/24-box prépa patient	PP-24a	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/DH/26-box prépa patient	COUL-26	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/DH/26-box prépa patient	PP-26a	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/DH/30-box prépa patient	COUL-30b	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/DH/30-box prépa patient	PP-30a	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/DH/32-box prépa patient	COUL-32b	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/DH/32-box prépa patient	PP-32a	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/DH/39-box prépa patient	COUL-39b	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/DH/39-box prépa patient	PP-39a	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/DH/41-box prépa patient	COUL-41b	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/DH/41-box prépa patient	PP-41a	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/DH/45-box prépa patient	COUL-45b	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/DH/45-box prépa patient	PP-45a	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/DO/56-Douche Vestiaires	PP-56	0.83	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	PF 1/2h ou E30				Bouton à voyant - WC	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/LL/49-Linge propre usage unique	PP-49	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	CF 1/2h ou EI30	Ferme-porte temporisé			Cylindre + bouton moleté	Plaque de propreté	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Béquille double	
GIS/RC/LP/51-L. ménage	PP-51	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	CF 1/2h ou EI30	Ferme-porte temporisé			Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/LP/52-Déchets	PP-52	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	CF 1/2h ou EI30	Ferme-porte temporisé			Cylindre + bouton moleté	Plaque de propreté	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Béquille double	
GIS/RC/LT/12-L.T. Cfa	PP-12	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	CF 1h ou EI60			Verrou électromagnétique		Plaque de propreté	
														Béquille double	
GIS/RC/LT/16-Local technique IRM	PP-16	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	CF 1/2h ou EI30	Ferme-porte temporisé			Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/LT/31-Local technique IRM	PP-31	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	CF 1/2h ou EI30	Ferme-porte temporisé			Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/PP/18-Prépa patient/attente couché	PP-18	0.93 + 0.53	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30		Crémone		Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/PP/28-Prépa patient/attente couché	PP-28	0.53 + 0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30		Crémone		Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/PP/33-Prépa patient/attente couché	PP-33	0.53 + 0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30		Crémone		Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/PP/43-Prépa patient/attente couché	PP-43	0.53 + 0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30		Crémone		Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/RN/14-Rangement 1	PP-14	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	CF 1/2h ou EI30	Ferme-porte temporisé			Cylindre + bouton moleté	Plaque de propreté	
														Béquille double	
GIS/RC/RN/50-Pharmacie/contraste	PP-50	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	CF 1/2h ou EI30	Ferme-porte temporisé		Verrou électromagnétique		Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	

Local	Nom du percement	Largeur	Hauteur	Ouvrant	Constitution Vantail	Finition vantail	Huisserie	Acoustique	Feu	Méca ouverture/fermeture	Anti-panique et Ouverture rapide	Contrôle d'accès	Fermeture	Béquillage	Protection
GIS/RC/RP/53-Salle de pause commune	PP-53	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/RV/48-Rangement 2	PP-48	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	CF 1/2h ou EI30	Ferme-porte temporisé			Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SA/06-Sanitaire	PP-06	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	PF 1/2h ou E30				Bouton à voyant - WC	Poignée de tirage	
														Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SA/08-Sas Sanitaire patients	PP-08	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	PF 1/2h ou E30				Cylindre	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SA/09-Sanitaire patients	PP-09	0.83	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	PF 1/2h ou E30				Bouton à voyant - WC	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SA/10-Sanitaire patients	PP-10	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	PF 1/2h ou E30				Bouton à voyant - WC	Poignée de tirage	
														Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SA/25-Sanitaire PMR	PP-25	0.93	2,040	Ellipse	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Béquille double	
GIS/RC/SA/40-Sanitaire PMR	PP-40	0.93	2,040	Ellipse	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Béquille double	
GIS/RC/SA/47-San.	PP-47	0.83	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	PF 1/2h ou E30				Bouton à voyant - WC	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SA/55-San. Vestiaires	PP-55	0.83	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	PF 1/2h ou E30				Bouton à voyant - WC	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SC/07-Consultation	PP-07	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	35 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SP/05-Echographie	PP-05	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	35 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SR/20-poste de commande	COUL-20a	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/SR/20-poste de commande	COUL-20b	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/SR/21-Interprétation	PP-21a	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	35 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SR/21-Interprétation	PP-21b	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	35 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SR/22-Interprétation	PP-22	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	35 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SR/27-poste de commande	COUL-27	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/SR/29-Salle scanner	PP-29a	0.53 + 0.93	2,040	Simple action	Bois+plomb 3mm	Stratifié	Huisserie Acier + plomb 3mm	30 dB	PF 1/2h ou E30		Crémone		Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SR/29-Salle scanner	PP-29b	0.93	2,040	Simple action	Bois+plomb 3mm	Stratifié	Huisserie Acier + plomb 3mm	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SR/35-poste de commande	COUL-35a	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/SR/35-poste de commande	COUL-35b	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/SR/36-Interprétation	PP-36a	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	35 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SR/37-Interprétation	PP-37a	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	35 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SR/37-Interprétation	PP-37b	0.93	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	35 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SR/42-poste de commande	COUL-42a	0.9	2,040	Coulissant	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	Sans spécification	Sans spécification				Serrure à crochet	Plaque de propreté	
														Poignée de tirage	
GIS/RC/SR/42-poste de commande	PP-44b	0.93	2,040	Simple action	Bois+plomb 3mm	Stratifié	Huisserie Acier + plomb 3mm	30 dB	PF 1/2h ou E30				Cylindre + bouton moleté	Béquille double	
														Plaque de propreté	
GIS/RC/SR/44-Salle scanner	PP-44a	0.93 + 0.53	2,040	Simple action	Bois+plomb 3mm	Stratifié	Huisserie Acier + plomb 3mm	30 dB	PF 1/2h ou E30		Crémone		Cylindre + bouton moleté	Béquille double	Protection porte 1 face - ht 1.30 m
														Plaque de propreté	
GIS/RC/VE/54-Vestiaires	PP-54	0.83	2,040	Simple action	Bois	Stratifié	Huisserie Acier	30 dB	PF 1/2h ou E30					Plaque de propreté	
														Béquille double	